

IMPORTANT : Responsabilité des Professionnels

Plombiers - Chauffagistes

Jeudi 16 Février 2017 à 18h00

Foix, le vendredi 27 janvier 2017

Objet : Responsabilités des professionnels quand ils interviennent dans les ERP de 5ème catégorie

Madame, Monsieur,

Les **Etablissements Recevant du Public de 5ème catégorie (< à 250 personnes)**, soit **95 % de lieux publics**, sont les seuls qui n'imposent pas de faire réaliser des contrôles annuels de leur installation GAZ. Seules certaines mairies font contrôler ceux sous leur responsabilité en même temps que les autres catégories.

QUALIGAZ réalise des diagnostics, des contrôles ou fait des préconisations à la demande de clients et le constat est simple ... **La plupart des établissements ne sont pas aux normes.**

En terme de responsabilité pour **les plombiers qui interviennent lors de travaux gaz**, ils doivent délivrer un **certificat ERP 5ème catégorie qui les rend automatiquement responsables de la protection incendie du bâtiment** et c'est là que les difficultés commencent pour eux car ce n'est clairement pas leur mission habituelle.

Dans ce contexte, la **CAPEB et QUALIGAZ** ont décidé d'organiser une réunion d'information à l'attention de tous les professionnels qui interviennent ou qui sont susceptibles d'intervenir dans ce type d'établissement, pour vous aider à mieux appréhender votre rôle et vos responsabilités :

Jeudi 16 février 2017 à 18h00

Salle de réunion de la CAPEB de l'Ariège, 2 bis rue Jean Moulin 09000 FOIX
REUNION OUVERTE A TOUTES et A TOUS

EN RESUME : VOUS INTERVENEZ DANS DES PETITS COMMERCEs, DES RESTAURANTS, DES BOULANGERIES, DES BOUCHERIES, DES CHARCUTERIES, GARAGES AUTOMOBILES, BANQUES, POSTES, MAIRIES, SALLES DES FÊTES OU DANS TOUT AUTRE ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC SUR DES INSTALLATIONS GAZ, QUELLES SONT VOS RESPONSABILITES ET LES RISQUES POUR VOTRE ENTREPRISE ?

À des fins d'organisation, merci de bien vouloir prendre 30 secondes pour vous inscrire par téléphone au 05-34 -09-81-82 ou par mail à contact@upa09.fr.

Le Président, de la section Plomberie Chauffage
Vincent PEREZ

Le Correspondant QUALIGAZ
Olivier LORENTE

